

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON
Séance du 09 Novembre 2018

L'an deux mille dix-huit le 09 Novembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DESMAISON – Maire -

Présents : DESMAISON Bruno- DEMEULENAERE Sébastien - DELCOUSTAL Didier - HO THAM KOUIE Sandra-- RAMALHO Irène VEYSSIERES Sylvie,

Absents excusés DOMINGIE Noël, - ROUX Marie-Elisabeth

Convocation du 22/10/2018

Nombre de conseillers en exercice : 08 - Nombre de présents:-06-

Nombre de votants 06

OBJET : SUPPRESSION RPI
Biron / Lacapelle-Biron / Vergt de Biron

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des différents échanges avec les communes du RPI Biron / Lacapelle-Biron / Vergt de Biron.

Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

Il évoque les différentes raisons ayant amené les communes à réfléchir sur la possibilité de dissoudre le RPI.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Accepte la dissolution du RPI Biron / Lacapelle – Biron / Vergt de Biron.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 19/11/2018

Le Maire

Bruno DESMAISON



Ramallo
[Signature]
[Signature]
[Signature]

